

## DIRECTIVES SUR LE CAMPING COLLECTIF

Pour que votre séjour soit agréable et pour éviter les malentendus, veuillez lire attentivement ce qui suit :

### INTRODUCTION :

Le camping collectif est un service offert dans de nombreux parcs provinciaux de l'Ontario grâce auquel les membres d'un même groupe peuvent camper ensemble.

### OCCUPANTS :

Le parc provincial Emily exploite trois emplacements de camping de groupe, chacun pouvant accueillir **un maximum de 50 personnes**.

### EQUIPEMENT :

Les secteurs 1 et 2 sont **RÉSERVÉS AUX TENTES**.

Le secteur 3 peut recevoir **UNE REMORQUE**. L'électricité des terrains de camping collectif (2 x 15 A, 2 x 30 A) ne permet pas d'accueillir de grandes remorques. Elles endommagent les lieux, ce qui entraîne leur dégradation et pourrait mener à leur fermeture.

### RÈGLES ET RÈGLEMENTS DU PARC :

Tous les règlements des parcs provinciaux s'appliquent au camping collectif. Veuillez vous adresser au bureau du parc pour de plus amples renseignements sur les règles et règlements.

### ORDURES :

Il incombe au titulaire de permis de s'assurer que l'aire de camping et les installations sont **TOUJOURS** gardées propres. Les ordures peuvent rapidement envahir l'espace et mener à la dégradation de l'emplacement. Les sacs d'ordures doivent être déposés régulièrement dans les endroits du parc désignés à cet effet.

### ANNULATION :

En cas d'annulation, les frais de réservation de 11,25 \$ seront retenus, des frais d'annulation de 9 \$ seront exigés et 50 % du versement initial sera remboursé au groupe.

### RÉSERVATIONS :

Avant d'effectuer une réservation, le formulaire de DEMANDE D'UTILISATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING DE GROUPE doit être rempli et envoyé par courrier au parc aux fins d'approbation par le surintendant.

Lorsque la demande a été acheminée au parc, il incombe au groupe de communiquer avec le bureau du parc pour confirmer une réservation.

Le parc commencera à accepter les réservations pour la saison 2012 le 16 avril 2012.

**LES RÉSERVATIONS PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉES AU MAXIMUM DEUX MOIS AVANT VOTRE DATE D'ARRIVÉE.**

Exemple 1 : Votre date d'arrivée est le 15 mai 2012. Le premier jour où vous pouvez téléphoner au parc pour confirmer votre réservation est le 16 avril 2012.

Exemple 2 : Votre date d'arrivée est le 20 juillet 2012. Le premier jour où vous pouvez téléphoner au parc pour confirmer votre réservation est le 20 mai 2012.

**Les réservations seront acceptées dans l'ordre où elles ont été reçues. Le bureau du parc traitera les réservations du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. Si vous appelez le bureau en dehors des heures d'ouverture ou les fins de semaine et que vous ne parlez pas directement à un membre du personnel, vous pouvez laisser un message vocal incluant les détails de votre demande de réservation.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au parc à :

**Tél. : 705 799-5170**